

Lieu:	Salon bleu du Casino de Lausanne (manifestation dûment autorisée par les Orgânes) 18h – 20h
Présents:	M. André Lehmann, vice-président et les représentants des chœurs
Lausanne :	Ardito, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chœur de la Cathédrale, Chapelle Vocale, Cité, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Laudate Deum, Laudate Deum cc, Pro Arte, Universitaire, Uni Populaire.
Province	A Cœur-Joie, EV Chablais-Aigle, EV L'Auberson, Oratorio-Montreux, Alphega-Fiori-Musicali de Morges, ECCôte-Nyon, Terre-Sainte, Cuadrinio-Pully, Horizon-Yverdon.
Excusés:	Les chœurs Ens. Vocal Lsne, Hostias, Vivace, SC L'Orient, UC La Tour-de-Peilz, Persévérance-Vallorbe, Couleur Vocale-Vevey, CS Vevey.
Invités:	M. Alexandre Mayer, directeur artistique du Sinfonietta Mme Catherine Zoellig, administratrice du Sinfonietta, M. Benoît Braescu. dir. exécutif. OCL M. Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du SERAC), Mme Myriam Gex-Fabry, intendante de la Cathédrale, et son régisseur M Christiano Silvio M. Jean-Marc Tétaz, coordinateur culturel des festivités du 500 ^e anniv. de la Réforme Représentants du Chœur A Cappella d'Yverdon

1. PROLEGOMENES :

le président ouvre cette Conférence en saluant et présentant les invités

- l'ordre du jour et
- le procès-verbal 2014 sont acceptés.

2. MUTATIONS ET DEMANDES D'ADHESION:

- Le chœur CARILLON de Pully s'appelle désormais ENSEMBLE CUADRINIO et entend se consacrer à la musique baroque.
- Le Chœur A CAPPELLA d'Yverdon a demandé son adhésion en janvier. Après avoir entendu sa présidente, la Conférence accueille ce chœur en son sein à l'unanimité de ses voix. (cette formulation a un côté biblique qui nous sied)

3. RAPPORT DU PRESIDENT

- le président souligne et salue la générosité de Laurent Trivelli dans l'action menée au bénéfice de trois de nos chorales contre les décisions de la Police du commerce. Le Tribunal administratif a profité d'une pécadille – la micro rémunération du responsable de la structure faitière - pour considérer l'opération comme professionnelle et donner tort aux opposants. (on ne s'oppose pas si aisément à la Kommandantur)
- le document charges sociales a été augmenté de questions relatives aux 'employés' domiciliés à l'étranger.
- le site a été renouvelé, rafraîchi par le président et mis en ligne par le vice président. (sont quand même utiles...)
- l'attribution de la gestion des salles Métropole et Beaulieu à des opérateurs privés a augmenté leurs coûts. Les détails de ces coûts sont mentionnés dans la circulaire 1/16 (prochainement sur vos écrans !)
- L'excellent Trivelli laisse entendre que la salle du Capitole pourrait être aménagée pour des concerts sous réserve d'aménagement de sa (petite) scène. Il reste en veille pour nous sur ce sujet et sur Saint-François.
- l'affichage de nos concerts dans et à la proximité des salles de concert est un problème pour les tenanciers.
- le solde des partitions du disparu Pro Classica (Morges) a bien profité à nos chœurs. Merci au donateur.
- Le président rend hommage à Brigitte Waridel qui quitte sa position de cheffe de service des affaires culturelles de l'Etat en la remerciant de sa bienveillante protection.
- le président remercie les chorales qui l'invitent à leurs concerts auxquels il trouve fréquemment plaisir. Cependant, il lui semble après des décennies d'audition que la qualité a diminué, tant vocalement qu'expressivement. S'interrogeant sur les raisons d'une forme de grisaille sonore, il s'est rappelé les conseils des anciens chefs prestigieux qui répétaient à l'envi que **les chorales d'oratorio ne doivent pas abandonner les programmes a cappella**, car ceux-ci imposent qualité vocale et expression, qui se retrouvent dans l'interprétation des grandes œuvres. (des partitions lues comme une pénible lecture d'annuaire téléphonique, sans que le chanteur n'en interprète le sens, donnent l'impression que le chœur chante faux ; ce qui n'est pas inexact, puisqu'il ne s'investit pas.)

4. PRETS OCL:

- Le président annonce que notre bienveillante référente Aline Stalder a quitté l'OCL pour d'autres cieux musicaux. C'est désormais Dame Roberta Ocozia qui la remplace.
- Benoît Braescu, directeur exécutif, rappelle que le principe reste de 4 prêts par année
- dont il souhaite le début des concerts à 20h.
- Il répète l'importance de sélectionner des œuvres qui correspondent à la dotation des orchestres (OCL = le type Mannheim : 8/6/4/4/2, bois et cuivres par 2, percussion ou clavier).
- pour les chœurs élus, il est important de fournir à l'OCL les indications relatives au concert, au plus tôt.

Rappel des prêts OCL accordés pour la saison 16-17 : BACH – CITE avec Vocalistes Rom – LE CHŒUR unil-epfl
S'inscrivent pour la saison 2017-18
ARPEGE – BACH – CATHEDRALE – LAUDATE DEUM cc – PRO ARTE – UNI POP –

DELAI POUR DEMANDES OCL 2017-18 A CSCVC, LE 31 MARS 2016

5. PRETS SINFONIETTA

M. Alexandre Mayer, directeur artistique du Sinfonietta insiste également sur la sélection d'œuvres compatibles avec une dotation de 200 services-musiciens.

Dame Catherine Zoellig signale que nos demandes sont trop en avance pour leur calendrier (effet du ripage de la dotation de saison en année civile). 2018 est déjà complet (il y avait erreur dans l'ordre du jour) et 2019 est trop éloigné pour programmer. Le Sinfonietta propose donc de surseoir aux décisions pour 2019.

En conséquence, les offres pour 2019 sont gelées pour une année et ne se traiteront qu'en fin d'année 2016.

DELAI POUR DEMANDES SINFONIETTA 2019 REPORTES EN MARS 2017

le président rappelle

2017 UC LA TOUR – LAUDATE DEUM

2018 FALLER – BIS avec EV ROMAINMOTIER

6. GARANTIES DE DEFICIT:

Le président insiste pour que les comptes de concerts 2015 qui peuvent être bouclés avant la fin de l'année soient envoyés au SERAC et à lui-même (pour les Lausannois) avant le 31 décembre.

Pour 2016-17, s'annoncent provisoirement à l'horizon de la manne républicaine:

- 14 Lausanne: ARDITO – ARPEGE – BACH – CALLIOPE – CITE – EUTERPE – FALLER – GYMNASE – HEMIOLE – LAUDATE DEUM – LAUDATE D ch. chambre – PRO ARTE – UNIL-EPFL – UNI POP –
- 5 "Province": ALPHEGA – EV CHABLAIS – EC COTE – ORATORIO Mtrx – L'AUBERSON

DELAI POUR L'ENVOI DES BUDGETS SAISON 2016-17 A CSCVC, LE 31 MARS 2016

7. REELECTION AU BUREAU: l'excellent André Lehmann, vice-président, annonce sa démission en raison de son éloignement à la fois du souci choral et du canton de Vaud. Le président le remercie pour son appui constant et fait appel à toutes les chorales pour qu'elles lui proposent un adjoint qui pourrait devenir son successeur.

Face au silence abyssal qui suit, il rappelle que si personne ne se mouille et que le président disparaît, il en va de l'existence de la CSCVC. Il est quasi certain que les acquis obtenus depuis des années auprès des services culturels et des partenaires ne pourront pas se maintenir par des chorales isolées qui ne pèseront pas lourd dans le paysage culturel. **Les chorales présentes s'engagent à interpeler leurs choristes.**

8. TOUR D'HORIZON ET CALENDRIER: La liste d'adresses et le calendrier corrigés se trouvent sur le site aux lendemains de la séance : remarques et corrections sont à faire parvenir au fur et à mesure des décisions.

9. DIVERS:

9.1 **Cathédrale** : Mme Myriam Gex-Fabry remercie les chorales pour le climat positif et amical qui préside aux concerts, accueillis avec une moyenne confirmée de 700 à 750 spectateurs.

- elle remercie pour les progrès accomplis en terme de collaboration et de respect des consignes

- avec l'ouverture d'un service Monbillet.ch à la cathédrale un nouveau calibrage de la jauge fixe 912 places.

- la numérotation des rangs et des sièges est modifiée. Infos sur le site www.monbillet.ch

- elle présente et intronise M. Christiano Silvio (son nom est Silvio) régisseur des concerts dès le 1.1.16 tout en précisant qu'elle reste notre interlocutrice privilégiée.

L'assemblée remercie Myriam de son entretient et de tout ce qu'elle améliore et entreprend pour nos chorales.

9.2 **500^e de la Réforme** : M. Jean-Marc Tétaz, responsable des programmes culturels liés aux célébrations de cet anniversaire, annonce que la manifestation couvrira la période allant de novembre 2016 à octobre 2017. Des concerts sont déjà prévus, dont un oratorio de Schnyder (St-François le 4.11.16) et la création d'une Passion de Michael Levinas à Pâques 17.

Il propose aux chorales soit de labéliser tout ou partie de leur programme aux couleurs du 500^e en échange d'un relais publicitaire par l'organisation, pour autant que l'information lui parvienne assez vite, soit de créer leur programme en utilisant la liste des œuvres envoyées par la CSCVC le 29 septembre (disponible sur demande), ce qui insérerait naturellement leur concert dans la manifestation.

- Vos infos à jean-marc.tetaz@eerv.ch / 079 688 88 75 / Maupas 57 – 1004 Lausanne **avant le 20 juin 16**

9.3 Nicolas Reymond annonce qu'en 2017, pour fêter le **100^e** anniversaire de l'existence de l'**AVDC** (association des directeurs de chœurs), il recrute des chefs de chœurs pour un flash-mob d'enfer.